




✉ M'INSCRIRE

[Enceinte? Besoin d'aide? \(/enceinte_et_inqui_te\)](#)  (<https://www.facebook.com/CampagneQuebecVie>)

 (<http://www.flickr.com/photos/campagnequebecvie/>)  (https://www.twitter.com/CQV_QLC)

 (<https://www.youtube.com/user/CampagneQuebecVie>)

English (<http://en-campagnequebecvie.nationbuilder.com/>)

NOUVELLES

Georges Buscemi

[Accueil \(/\)](#) / [Nouvelles \(/blog\)](#) / [Georges Buscemi \(/georges_buscemi\)](#)

Il n'existe pas de « droit » à l'avortement

Publié par Georges Buscemi le 02/05/2023 14:11

J'aime 21

Partager

Tweeter

J'aime 21

Partager



Photo : SciePro/Adobe Stock

Par Georges Buscemi, président de [Campagne Québec-Vie](https://www.cqv.qc.ca/) (<https://www.cqv.qc.ca/>).

Le 26 avril est parue sur le site Web du Journal de Montréal [une chronique d'Elsie Lefebvre](#)

(<https://www.journaldemontreal.com/2023/04/26/le-droit-a-lavortement-menace-meme-ici-au-quebec>), (ancienne députée du Parti québécois et ex-conseillère municipale à Montréal), traitant d'une annonce de Martine Biron, ministre responsable de la Condition

féminine, selon laquelle elle lancerait prochainement une « consultation » afin d'assurer que le « droit à l'avortement » soit immuable au Québec. Le titre de l'article : « Le droit à l'avortement menacé, même ici, au Québec ».

Lefebvre passe en revue les raisons plus ou moins fondées pour croire que le « droit » à l'avortement serait menacé au Québec et au Canada : le « trumpiste » Pierre Poilievre et les députés pro-vie « émanant de la droite religieuse conservatrice », ainsi que les « bénévoles pro-vie qui lentement mais sûrement tissent leur toile » et autres bonhommes Sept-Heures qui lui donnent « la chair de poule », se concerteraient, selon Lefebvre, à fragiliser l'accès à l'avortement.

On ne s'étendra pas longtemps sur l'aspect hystérique de l'analyse (l'épouvantail Trump, les pro-vie qui tissent leur toile, etc.). Ce qui agace surtout est la manipulation sournoise de l'esprit des lecteurs en prétendant, par un titre tel « Le droit à l'avortement menacé », que l'avortement est un « droit » si évident qu'il n'est même pas nécessaire de l'argumenter. Or, le contraire est vrai : il est évident que l'avortement n'est pas un droit, que ce « droit » ne peut exister, et que s'il existe aujourd'hui dans les sociétés occidentales la *permission* d'avorter, ou la *tolérance du crime de l'avortement*, c'est que nous ne respectons nullement le droit à la vie des plus faibles. De plus, si l'état des choses actuel est aujourd'hui menacé, il s'agit là d'une très bonne nouvelle, car l'avortement, loin d'être un droit, est un exemple flagrant de violation des droits humains. Mais pour comprendre cela, il faut d'abord développer la notion de « droits de l'homme ».

L'article continue ci-dessous...

Cliquez « J'aime » si vous êtes *pro-vie*
(<https://www.facebook.com/CampagneQuebecVie>)!

J'aime Partager 15 K personnes aiment ça.

Abonnez-vous à notre chaîne Youtube !



Campagne Québec-Vie

YouTube 2K

Définition de « droits humains »

Les droits humains, ou « droits de l'homme » ou bien encore « droits de la personne », sont, selon Wikipédia (https://fr.wikipedia.org/wiki/Droits_de_l'homme). (je cite une source qui n'est certainement pas à l'avantage des pro-vie), « un concept à la fois philosophique, juridique et politique, selon lequel tout être humain possède des droits universels, inaliénables, quel que soit le droit positif (droit en vigueur) ou d'autres facteurs locaux tels que l'ethnie, la nationalité ou la religion. » En gros, certaines choses sont dues à la personne humaine innocente, comme la vie, la parole, le droit de s'associer, et ce, indépendamment de son origine, de sa taille, de ses croyances. Ces droits ne peuvent lui être enlevés ou limités que pour des raisons sérieuses. On peut ainsi incarcérer les meurtriers ou les voleurs en vue de protéger la vie ou les biens des autres citoyens. Ce concept de droit humain est incompatible, encore selon Wikipédia, « avec l'idée que la construction d'une société meilleure justifie l'élimination ou l'oppression de ceux qui sont censés faire obstacle à cette édification. »

Et voilà la raison très simple pour laquelle l'avortement est une violation des droits de l'homme : pour édifier un monde meilleur en faveur d'une partie de la population — les femmes — les pro-avortement prétendent qu'il est légitime de sacrifier la vie d'un autre groupe de personnes, les enfants à naître, qui auraient dû trouver protection dans le ventre de leur mère. Cela va à l'encontre du concept même d'un droit inné de l'homme, d'un droit qu'il possède grâce à son humanité et qui ne lui a pas été conféré par un État ou une autre puissance humaine. Nous n'avons pas le droit de tuer les enfants à naître, point à la ligne, même si ce meurtre se couvre de justifications fallacieuses et prétend faire « avancer » notre société.

Or, ici une personne pro-avortement pourrait tenter de se réfugier dans l'argumentaire saugrenu selon lequel l'embryon ne serait pas « humain » ou « une personne ». Je dis bien « saugrenu », car il n'y a que quelques mois et un peu d'eau et de nourriture qui séparent l'embryon du bébé nouveau-né qu'il deviendra. Osons-nous prétendre que le fait d'avoir ajouté un peu d'eau à un embryon l'aurait fait changer de nature, l'aurait transformé du simple animal qu'il était, en être humain ? Ou pire : un enfant à naître ne deviendrait-il humain qu'après être complètement sorti de l'utérus, comme le prétend notre délirant Code criminel canadien, comme si le canal de naissance était doté de pouvoirs magiques pouvant transformer un « amas de cellules » en un bébé sujet de droits humains ? L'enfant à naître est donc évidemment un être humain, dès sa conception, n'en déplaise aux pro-avortement qui se cherchent un prétexte pour l'éliminer quand cela leur est avantageux.

Finalement, et c'est la triste réalité, je crois que beaucoup de pro-avortement, s'ils prétendent promouvoir les « droits de la personne », n'y croient pas vraiment. Plusieurs d'entre eux ont une vision purement matérielle de l'existence : tous les humains, et pas seulement les bébés, ne sont que des « amas de cellules » ou des tas de matière. Les droits n'ont aucune prise sur les tas de matière, mais bien sur les êtres humains, dotés d'âmes immortelles créées directement par Dieu. Au fond, sans conception du divin et du spirituel, tout

devient matière à posséder ou à jeter, et les droits de l'homme s'évaporent. Ne reste que la volonté du plus fort au détriment des plus faibles, ce que nous voyons aujourd'hui se manifester de multiples façons. C'est à nous, les croyants en un Dieu qui nous a créés et nous a conféré des droits et des devoirs, de conserver cette idée des droits de l'homme, même si plusieurs de nos concitoyens trahissent cet idéal tout en en faisant l'éloge.

[avortement\(/tags/avortement\)](#) [droits de la personne\(/tags/droits_de_la_personne\)](#)

Laissez un commentaire

ALSO ON CAMPAGNE QUÉBEC-VIE

Victoire pour la Vie et la Famille à l'ONU

il y a un mois • 1 commentaire

Victoire pour la Vie et la Famille à l'ONU Par Matt Wojciechowski (Coalition ...

Une certaine forme de « catacombes » : ...

il y a 7 mois • 2 commentaires

Par Jeanne Smits (Le blog de Jeanne Smits) Dans un récent entretien avec ...

Un avortement tardif est prévu pour le 2 .

il y a 4 mois • 4 commentaire

Un avortement tardif est prévu pour le 2 février à l'hôpital du Sacré-Cœur ..

Politique relative aux commentaires de Campagne Québec-Vie

Campagne Québec-Vie accueille les commentaires réfléchis qui ajoutent de l'information ou des connaissances.

Got it

Nous vous prions de lire notre [Politique relative aux commentaires](#) avant de commenter.

Qu'en pensez-vous ?

1 Réponse



J'aime



Drôle



Wow



Surpris



Choqué



Triste

3 Commentaires

 S'identifier ▼



Participer à la discussion...

S'IDENTIFIER AVEC

OU INSCRIVEZ-VOUS SUR DISQUS 

Nom



Partager

Les meilleurs

Les plus récents

Les plus anciens



Alain Rioux

il y a un mois edited

On est résolument contre l'avortement. Cependant, un embryon ou un fœtus sont-ils des citoyens, canadiens, en l'occurrence? Si non, quels droits LÉGAUX leur reconnaître?...

o Répondre ● Partager >



Laurie Gagnon

→ Alain Rioux

il y a 20 jours

Le fait qu'un chien ou un chat ne soit pas légalement citoyen vous donne-t-il le droit de le maltraiter ? Bien sûr que non... C'est donc dire que la légitimité d'un embryon ou d'un fœtus ne devrait pas être déterminée par son statut social; c'est un être humain à part entière qui a tous les droits d'être considéré et traité comme tel.

o Répondre ● Partager >



aude pilorgé monin → Alain Rioux

il y a un mois

J'ignore ce qu'il en est du droit canadien, mais en France mon pays) vous pouvez léguer vos biens à un fœtus. J'avais imaginé un sujet de nouvelle (fictive) où une femme ayant avorté d'un fœtus héritier d'une grosse fortune, l'aurait réclamée en tant qu'héritière. Bien sûr, en France, un criminel ne peut pas hériter de sa victime ; mais puisque l'avortement n'est pas un crime...

o Répondre ● Partager >

S'abonner

Privacy

Ne pas vendre mes données

INSCRIVEZ-VOUS

Aidez à bâtir une Culture de Vie.

Envoyez-moi des mises à jour

S'inscrire

ou



Vous avez déjà un compte? [Connectez-vous ici \(/login\)](#).

[Donner à Campagne Québec-Vie \(https://www.cqv.qc.ca/donner\)](https://www.cqv.qc.ca/donner)

[Faire du bénévolat \(https://www.cqv.qc.ca/benevolat\)](https://www.cqv.qc.ca/benevolat)

[Visiter le magasin \(https://www.cqv.qc.ca/magasin\)](https://www.cqv.qc.ca/magasin)

FAITES NOTRE CONNAISSANCE

[Qui nous sommes \(/qui_nous_sommes\)](#)

[Inscription \(/inscription\)](#)

[Bénévolat \(/benevolat\)](#)

[Événements \(/evenements\)](#)

[Nous joindre \(/nous_joindre\)](#)

[Faire un don \(/donner\)](#)

POUR EN SAVOIR PLUS

[Avortement \(/avortement\)](#)

[Euthanasie \(/euthanasie\)](#)

[Mariage et famille \(/mariage_et_famille\)](#)

[Contraception \(/contraception\)](#)

[Dieu et moralité \(/dieu_et_moralite\)](#)


[Tous les thèmes \(/informez_vous\)](#)

BRANCHEZ-VOUS À NOUS

 [Facebook \(https://www.facebook.com/campagnequebecvie\)](https://www.facebook.com/campagnequebecvie)

 [Flickr \(http://www.flickr.com/photos/campagnequebecvie/\)](http://www.flickr.com/photos/campagnequebecvie/)

 [Twitter \(https://twitter.com/CQV_QLC\)](https://twitter.com/CQV_QLC)

 [Vimeo \(https://www.vimeo.com/channels/CampagneQuebecVie\)](https://www.vimeo.com/channels/CampagneQuebecVie)

 [YouTube \(https://www.youtube.com/user/CampagneQuebecVie\)](https://www.youtube.com/user/CampagneQuebecVie)

C.P. 55053
Comptoir Postal Maisonneuve
Montréal, Québec H1W 0A1
[1-855-996-2686 \(tel:18559962686\)](tel:1855-996-2686)
[info@cqv.qc.ca \(mailto:info@cqv.qc.ca\)](mailto:info@cqv.qc.ca)

Campagne Québec-Vie (CQV) est consacré au Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur immaculé de Marie et le Cœur très chaste de Saint-Joseph.

Le contenu de ce site est distribué sous licence [Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 licence internationale \(http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/\)](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/), bien que certains ouvrages de référence ici peuvent être autorisés séparément.

[Politique de confidentialité \(/privacy_policy\)](#) | [Connectez-vous à votre compte \(/login\)](#) | +JM|+



http://nationbuilder.com/?recruiter_id=219736